

BILAN
DE LA DÉLINQUANCE ET
DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
DANS LE DÉPARTEMENT
DE L' AISNE

- ANNÉE 2017 -



LA DÉLINQUANCE

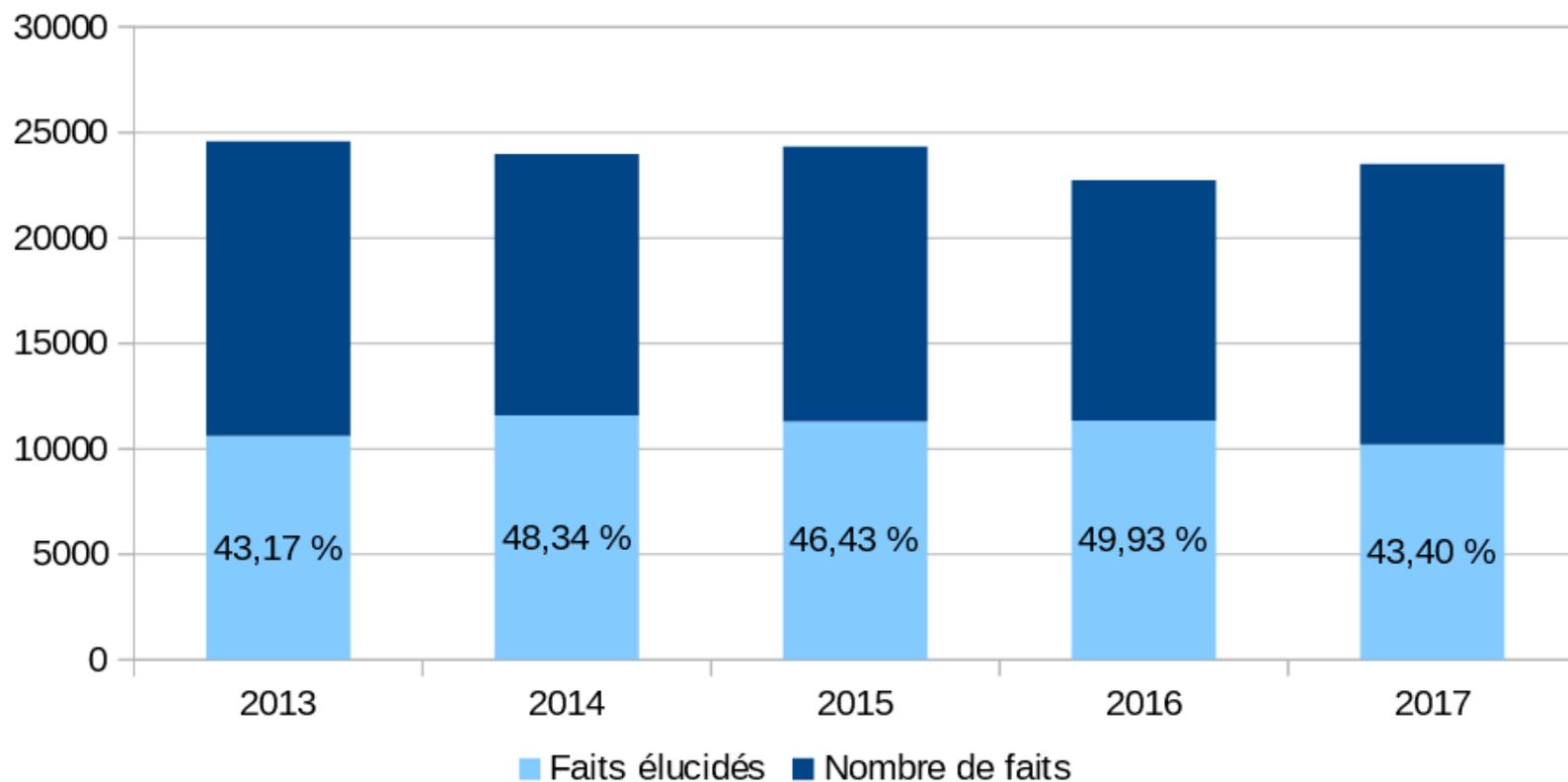
Préfecture de l'Aisne
2, rue Paul Doumer
02010 LAON CEDEX



UNE DÉLINQUANCE RELATIVEMENT STABLE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

23507 crimes et délits constatés en 2017 : soit une hausse de **3,3 %**,
avec un taux de résolution de 43,40%.

Evolution sur les cinq dernières années et taux d'élucidation



LES ATTEINTES AUX BIENS

8060 faits en 2017 contre 7671 faits en 2016 : + 5 %

Les cambriolages

- 1749 faits en 2017 contre 1436 en 2016, soit une hausse de 21 %
- + 18 % pour locaux d'entreprises
- 19 % restent des tentatives

Les vols liés aux véhicules

- Vols de véhicules :
 - 1033 faits en 2017 contre 1102 en 2016, soit une baisse de 6 %
- Vols dans les véhicules :
 - 1265 faits en 2017 contre 1139 en 2016, soit une hausse de 11 %
- Vols d'accessoires :
 - 820 faits en 2017 contre 763 en 2016, soit une hausse de 7,4 %

Les vols avec ou sans violence

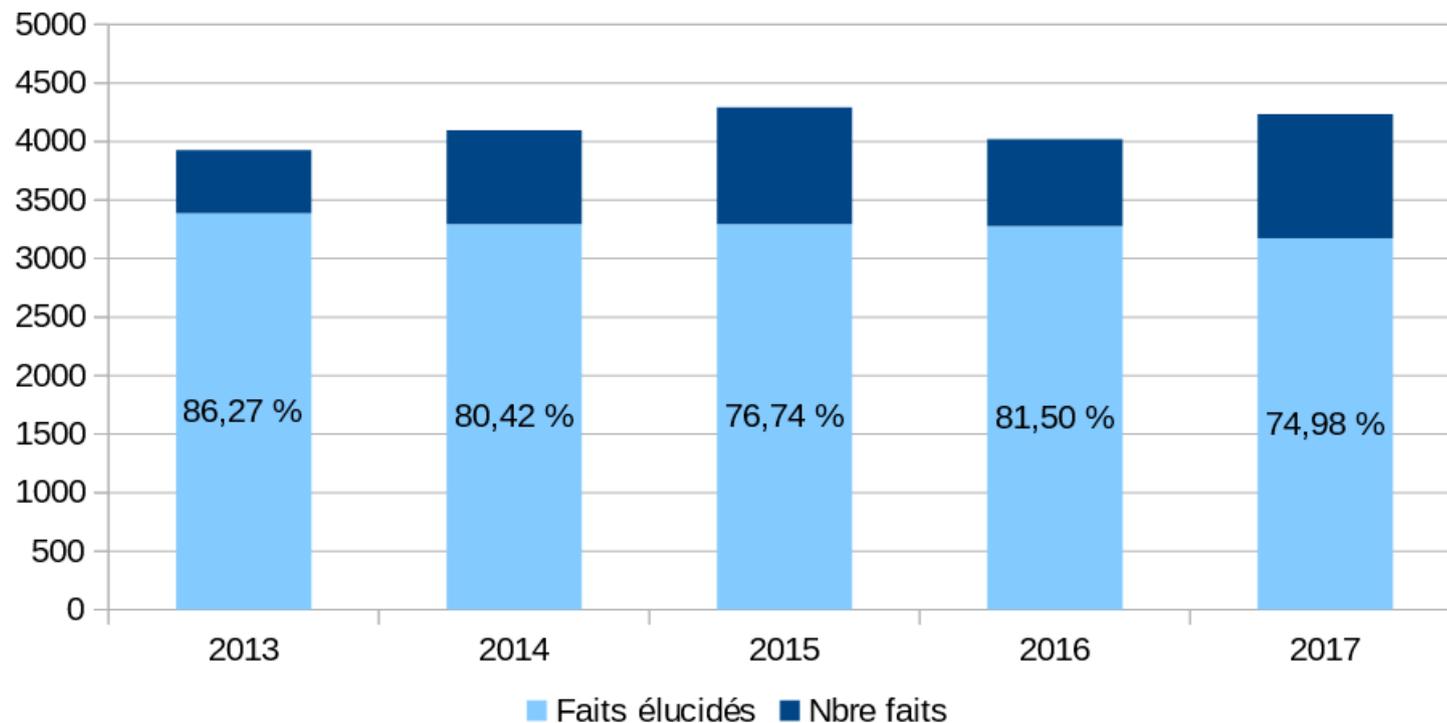
- Vols avec armes :
 - 66 faits en 2017 contre 31 en 2016, soit une hausse de 53 %
- Vols violents sans arme :
 - 198 faits en 2017 contre 140 en 2016, soit une hausse de 28 %
- Vols sans violence contre des personnes :
 - 2929 faits en 2017 contre 2867 en 2016, soit une hausse de 2 %



LES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

- 4 233 faits en 2017 contre 4021 faits en 2016 : + 5,3 %
- un taux d'élucidation élevé : 75 %

Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)



Une légère baisse des coups et blessures volontaires

- 1 879 faits en 2017
- 1 908 faits en 2016



LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Les services de police et de gendarmerie ont enregistré une progression des violences intra-familiales.

2193 interventions en 2017 contre 1949 en 2016, soit une hausse de près de 12 %.

Sur les 1464 victimes enregistrées en 2017, 1084 sont des femmes soit 74 %

Types de violences :

- coups et blessures volontaires : 60 %
- atteintes sexuelles ou viol : 10,5 %
- menaces : 8,5 %



L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE DES SERVICES LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

- **Exemple de deux affaires emblématiques :**

Police Nationale :

CSP LAON – Interpellation de 2 individus auteurs de vols à main armée (1 en zone police 02 – 2 en zone gendarmerie 02)

L'enquête a permis de résoudre 3 affaires de vols à main armée commis dans des tabacs en novembre 2017. Les mis en cause ont été condamnés à 4 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis.

Gendarmerie Nationale :

Travail dissimulé, blanchiment, escroquerie en bande organisée

Le gérant d'une société dont l'activité est la vente de véhicules fait l'objet d'une dénonciation anonyme. L'enquête a permis la saisie de 7 véhicules (dont un camion-plateau), d'environ 10 000€, de nombreux outils professionnels, d'ordinateurs, clés USB et téléphones portables.

Les 5 principaux protagonistes sont condamnés à de lourdes peines de prison ferme allant de 5 à 3 ans (avec sursis de 12 à 18 mois).



LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN



LA PRÉFIGURATION DE LA PSQ DANS L' AISNE

- **Un lien police / population renforcé par les dispositifs :**
 - « participation citoyenne » auquel adhèrent 638 communes axonaises (soit 80 %) ;
 - en développant la Garde Nationale : 306 réservistes dans l'Aisne.
- **Toujours plus de contact avec la population**
 - avec la brigade territoriale de contact de Sains-Richaumont, en expérimentation depuis février 2017 ;
 - généralisation des interventions dans les établissements scolaires afin de sensibiliser le personnel et les élèves aux questions de sécurité ;
 - le dispositif « alerte commerçants ».
- **De nouveaux matériels adaptés aux besoins du terrain :** en 2017 s'est poursuivi le déploiement de matériels individuels et collectifs de protection et d'intervention spécifiques (meilleure protection individuelle, armes plus modernes).
- **Des forces de sécurité intégrant la révolution numérique** par le déploiement des tablettes numériques « Neo », déjà effectué auprès des gendarmes et en cours auprès des policiers de l'Aisne.



- **Davantage de coopération avec les élus** : le dispositif « alerte élus » qui permet d'informer les élus par le biais d'un SMS, des événements ou manifestations susceptible de troubler l'ordre public dans leurs communes.
- **La réactivation de la BAC de Soissons en juin 2017** : afin de lutter plus efficacement contre la délinquance, notamment celle dite de « voie publique » qui impacte le plus la population.
- **L'identification de priorités** dans la lutte contre la délinquance avec la valorisation des Territoires de Prévention et de Sécurité (TPS) à Château-Thierry, Soissons et Saint-Quentin.



- **Le lancement du programme « PREVIF 2018 » - Prévention de la récidive des violences intra-familiales.** Ce programme vise à optimiser la chaîne de traitement des violences familiales en collaboration avec les intervenantes sociales gendarmerie et l'ensemble des référents des AVIF des unités territoriales.
- **Développer davantage la coopération avec les polices municipales :** les orientations de la police de sécurité du quotidien seront à inclure dans les conventions de coordination. L'Aisne compte actuellement 10 conventions de coordination, d'autres sont en cours d'élaboration. Cette coopération pourra notamment se concrétiser par la mise en place de patrouilles pédestres mixtes.
- **Développer les échanges en matière de suivi de la délinquance entre les forces de sécurité et les collectivités.** Orienter de façon pragmatique, par l'analyse des chiffres de la délinquance, les actions à mettre en place en CLSPD et CISPD. Dans chaque circonscription, des policiers seront désignés « référents de quartier ».
- **Réactivation d'un Territoire de Prévention et de Sécurité** pour les quartiers Moulin Roux et Champagne de Laon.
- **Promouvoir l'aide aux victimes** par une augmentation du nombre de permanences dédiées (en commissariat ou dans d'autres lieux) et par une meilleure information des victimes.





PAS DE PROJET
SANS MOYENS,
PAS DE RESPECT
SANS CRÉDITS

IMMOBILIER



Gendarmerie Nationale

Effectués en 2017 :

- travaux de mise en sécurité : caserne de Laon, compagnie de Château-Thierry,
- rénovation des logements : compagnies de Château-Thierry, Laon, Soissons, Saint-Quentin et Vervins.

Prévus en 2018 :

- réfection de la façade du bâtiment administratif de Laon
- construction de la nouvelle compagnie à Nogentel, en remplacement de celle de Château-Thierry.

Police Nationale

En cours : déménagement de la direction départementale de la sécurité publique et du service du renseignement territorial.

À prévoir : travaux de rénovation au commissariat de Saint-Quentin.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Préfecture de l'Aisne
2, rue Paul Doumer
02010 LAON CEDEX

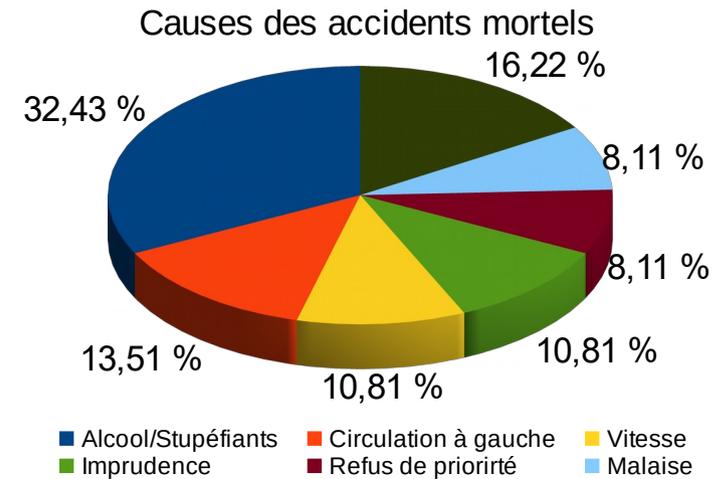


LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE : une hausse des accidents mortels

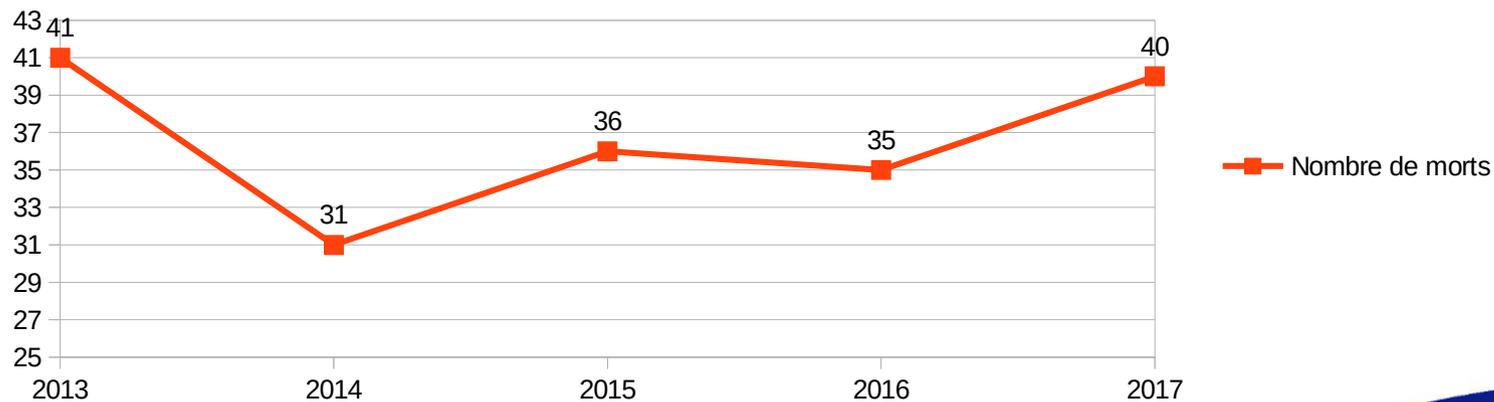
- **Hausse du nombre d'accidents** : 203 en 2016 contre 241 en 2017 soit +18,7 %

Nombre d'accidents mortels : 37

- 40 morts en 2017 contre 35 en 2016
- pics en janvier (8 décès) et octobre (9 décès)
- 67,57 % des accidents mortels se produisent hors agglomération
- la tranche d'âge la plus touchée est celle des 25-44 ans
- le bilan des tués de moins de 25 ans est stable (5 décès)
- l'arrondissement de Vervins est le plus impacté (11 accidents mortels, 13 tués)

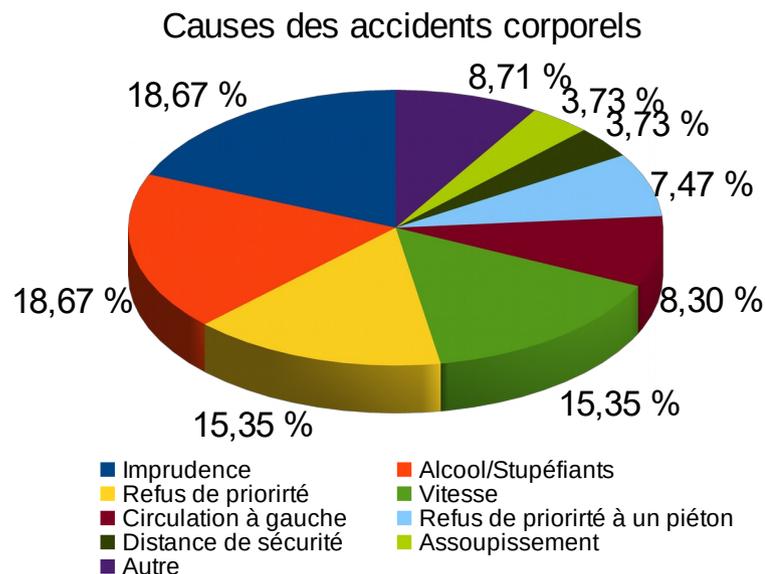


Evolution des décès sur les 5 dernières années



LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE : une hausse des accidents corporels

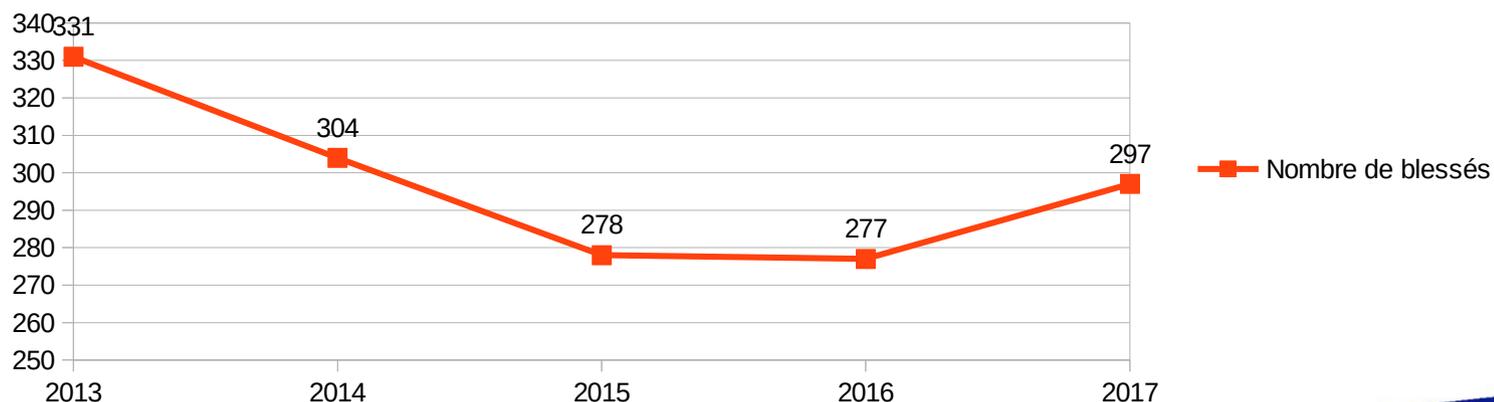
- **Hausse du nombre d'accidents** : 203 en 2016 contre 241 en 2017 soit + 18,7 %



Accidents corporels :

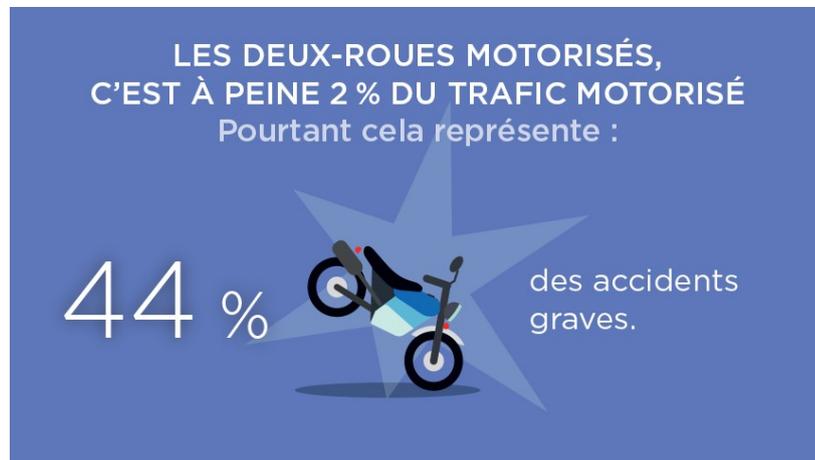
- 297 blessés en 2017 contre 279 en 2016 : + 6,45%
- 65 % des blessés ont été hospitalisés
- les accidents ont lieu majoritairement en agglomération
- les jours les plus accidentogènes sont les mardis puis lundis, entre 16h et 20h

Evolution des blessés sur les 5 dernières années



LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE : LES DEUX ROUES PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS

- En 2017, l'accidentalité des usagers de deux-roues motorisés s'accroît avec 80 accidents corporels, soit trois fois plus qu'en 2016. Dans l'Aisne, 30 % des accidents impliquaient des deux-roues motorisés, contre 23 % au plan national.
- 12 usagers de deux-roues motorisés ont perdu la vie en 2017, contre 6 décès en 2016.
- Ils représentent 30 % des tués contre 18% au niveau national.



Localisation des accidents :

- 4 accidents mortels en agglomération
- 7 accidents mortels hors agglomération

Principales causes des accidents corporels :

- imprudence (circulation à gauche, changement de direction) : 33 %
- refus de priorité : 22 %
- alcool et/ou stupéfiants : 20 %
- vitesse : 13 %



« SAUVONS PLUS DE VIES »

Lors du comité interministériel de la sécurité routière, le 9 janvier dernier, le Premier Ministre a présenté 18 mesures concrètes afin de sauver plus de vies sur nos routes. Les thématiques sont les suivantes :

Favoriser un engagement fort et global des citoyens en faveur de la sécurité routière, mettant l'accent sur les responsabilités de chacun, la mise en valeur des comportements exemplaires et l'amélioration de la prise en charge des victimes.

Protéger tous les usagers de la route :

- en réduisant la vitesse moyenne sur les routes les plus accidentogènes,
- en améliorant la protection et la prévention en faveur des usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues motorisés),
- en luttant contre la conduite sous emprise de l'alcool,
- en faisant mieux respecter l'interdiction de la tenue en main du téléphone.

Mettre les nouvelles technologies au service de la sécurité routière, en lançant des études sur de nouveaux moyens technologiques destinés à équiper les forces de l'ordre et en développant les connaissances et l'information des usagers sur les nouvelles technologies, notamment les véhicules autonomes.

